

BPJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF MENTION RUGBY À XV EN 1 AN

MAJ le 04/01/2025

-  Inscription avant : le 06 Juin 2025
-  Sélection : le 10 Juillet 2025
-  Début de formation : le 28 Août 2025
-  Fin de formation : le 27 Août 2026



Le BPJEPS spécialité Rugby à XV est un diplôme professionnel de niveau 4, délivré par le Ministère des Sports.

Il permet à son titulaire d'**encadrer en autonomie le rugby à XV** jusqu'à un 1er niveau de compétition et/ou participer aux actions du **développement de son club**.

Vous aurez 4 UC à valider pour obtenir le diplôme.

Conditions d'accès

- ✓ Âge souhaité 17 ans
 - ✓ Être titulaire du PSC
 - ✓ Justifier de la pratique du rugby à XV en compétition pendant une saison sportive
- OU
- ✓ Justifier d'une expérience d'animation en rugby à XV d'une durée minimale de 80h

Référent formation :
Christophe RODIER

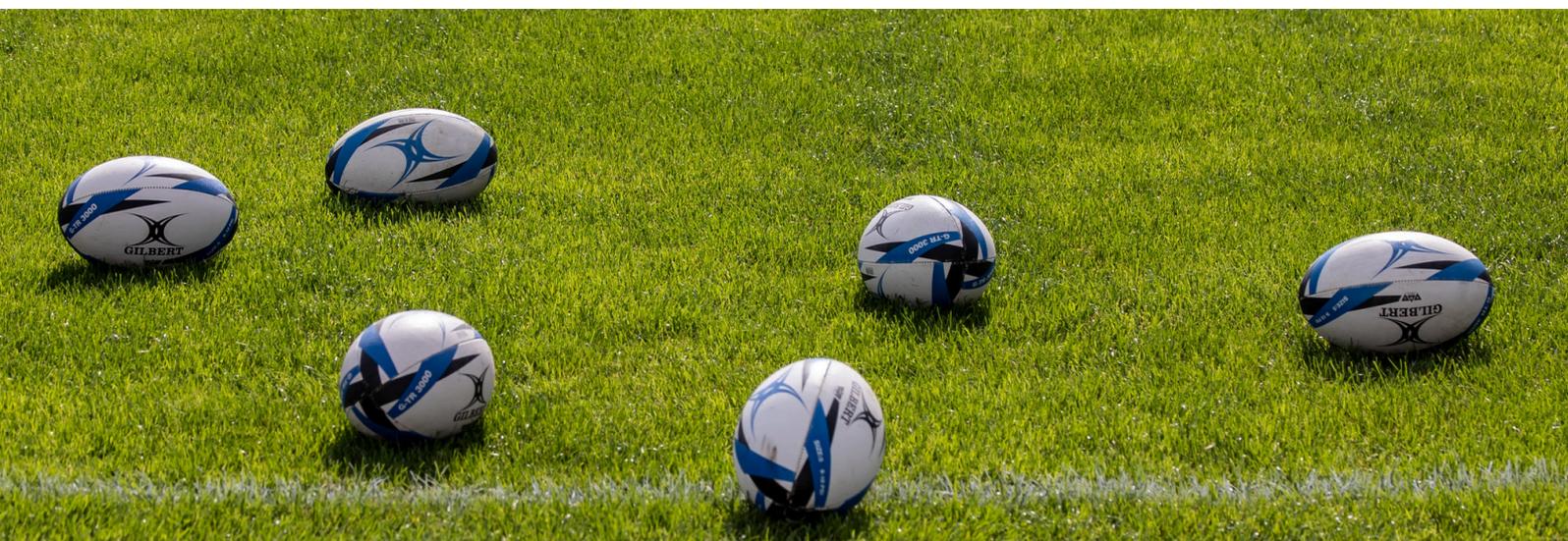
c.rodier@adps-formation.com



Lieu de formation : ADPS Formation
84 boulevard Leon Jouhaux 63100 Clermont-Ferrand

BPJEPS Rugby

- UC 1 : Encadrer un public dans tout milieu et toute structure
- UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC 3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en Rugby à XV jusqu'au 1er niveau de compétition
- UC 4 : Mobiliser les techniques du Rugby à XV pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'animation ou d'apprentissage en sécurité



Conditions Financières



- ➔ Heures en OF facturées à 10.50€/heure
- ➔ Facturation en fonction du positionnement établi par le formateur
- ➔ Pas de frais d'inscription

Financements



- ➔ Contrat d'apprentissage
- ➔ Formation professionnelle continue
- ➔ Financement personnel
- ➔ Autres : nous contacter



ADPS Formation

